

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Saint-Arsène
25 novembre 2025 – 19h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Arsène, tenue le 25 novembre 2025, à 19h00, au 6972 avenue Christophe-Colomb, à Montréal

PRÉSENT-E-S

Mylène Dubé, du service de garde
Julien Mercier-Bisson, enseignant
Élyse Gamache-Bélisle, parent
Alexandra Buthiaux, parent
Marie-Philippe Neault, parent
Nora Nagels, parent
Michèle Duguay-Ladouceur, parent
Youssef El-Hjaji, parent
Andréanne Provost, parent-substitut

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE

Véronique Beaulieu, directrice
Marie-Pier Ouellet, directrice adjointe

ABSENT-E-S

Claude Vuille-Lessard, parent-substitut

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Marie-Philippe Neault propose l'ouverture de la séance. Il est 19h04.

2. NOMINATION D'UN-E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé que Marie-Philippe Neault agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Marie-Philippe Neault est désignée secrétaire d'assemblée.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Andréanne Provost que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de 8.2 pour Activités de financement.

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée**
- 3. Vérification du quorum**
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 5. Approbation du procès-verbal de la dernière séance 21 octobre 2025**
 - 5.1. Suivi au procès-verbal**
- 6. Parole au public**
- 7. DOSSIERS DÉCISIONNELS – approbation**
 - 7.1. Photos scolaires**
- 8. DOSSIERS DÉCISIONNELS- adoption**
 - 8.1 Règles de régie interne**
 - * 8.2. Activités de financement**
- 9. Sujet en consultation**
 - 9.1. P.T.R.D.I**
 - 9.2 Critères de sélection de la direction d'établissement**
- 10. Suivi sur les formations en ligne pour les membres du CÉ**
- 11. Suivi sur les budgets**
- 12. DOSSIERS D'INFORMATION**
 - 12.1. Direction- déclaration d'intérêt**
- 13. Parole aux représentants**
 - 13.1. Personnel enseignant**
 - 13.2. Service de garde**
 - 13.3. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)**
 - 13.4. OPP**
- 14. Levée de la séance**

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2025

Il est proposé par Michèle Ladouceur que le procès-verbal du 21 octobre 2025 soit approuvé sans modification.

Approuvé à l'unanimité.

5.1 Suivi au procès-verbal

Sans objet

6. PAROLE AU PUBLIC

Madame Beaulieu transmettra les dates des conseils d'établissement aux parents de l'école.

7. DOSSIERS DÉCISIONNELS - APPROBATION

7.1 Photos scolaires

Véronique Beaulieu propose qu'on choisisse rapidement la compagnie pour la photo scolaire afin de sélectionner une date le plus tôt possible au calendrier scolaire.

Les photos sont de bonne qualité malgré toute l'organisation nécessaire au sein de chaque classe. Sachant que très peu de parents sont insatisfaits, que le personnel s'accommode de la venue des photographes et que la photo est prise en classe dans un lieu significatif, nous poursuivons avec *Photo repensée* cette année.

Élyse Généreux-Gamache propose

Approuvé à l'unanimité

8. DOSSIERS DÉCISIONNELS – ADOPTION

8.1 Règles de régie interne

Madame Beaulieu propose l'adoption des règles de régie interne tel que remis en annexe.

Adopté à l'unanimité

8.2. Campagnes de financement

Madame Beaulieu demande s'il est possible de faire la vente des sapins de Bô Sapin et l'activité de soirée-cinéma.

Marie-Philippe Neault propose

Adopté à l'unanimité

9. Sujet en consultation

9.1. P.T.R.D.I

Madame Beaulieu fait la lecture de l'acte d'établissement tel que déposé en annexe. Il s'agit d'une école primaire, avec des locaux à usage commun et une partie de l'établissement est en location.

Madame Beaulieu présente un document de consultation à compléter. Le Ministère effectuant une prévision de la clientèle; nous serions en statu quo concernant la clientèle. Cependant, cette prévision ne tient pas compte des élèves-athlètes et des classes AMPLI.

Nous complétons le document de consultation.

9.2 Critères de sélection de la direction d'établissement

Madame Beaulieu présente le document des critères de sélection de la direction d'établissement tel que remis en annexe. Nous complétons le document de consultation concernant les critères de sélection de la direction d'établissement quant aux priorités établies par le conseil d'établissement.

Nous complétons le document de consultation.

10. Suivi sur les formations en ligne pour les membres du CÉ

Madame Beaulieu effectue le suivi concernant les formulaires d'attestation de la formation concernant les membres du CÉ. Outre, Nora Nagels, tous les membres étant à leur deuxième année ou plus de mandat au CÉ ont déjà fait leur formation.

11. Suivi sur les budgets

Madame Beaulieu présente les fonds et la situation financière de l'école. Le CSSDM a pu remettre les différentes sommes qui coïncident avec celles de l'an passé.

Dans le document remis en annexe.

Au niveau des fonds négatifs :

-Fonds 1 : Budget de fonctionnement.

L'école recevra un remboursement d'environ 43 000\$ afin d'éliminer le déficit actuel qui représente le salaire de la TES à 3 jours.

- Fonds 4 et 9 : OPP et Vente de cahiers d'exercices

Pour les cahiers d'activités, les factures ont été générées en double, mais n'ont pas été facturées en double. L'ajustement doit se faire dans les dossiers.

Au niveau de l'OPP, il y a un 19 000\$, mais les factures sont encore en analyse par le CSSDM. Il ne devrait pas y avoir ni de gain, ni de déficit.

- Fonds 6 : Service de garde

Il y a un grand déficit car il y a des budgets à recevoir encore, des salaires déjà prévus et des factures des parents encore non-payés.

Au niveau des autres fonds :

Madame Beaulieu annonce qu'il n'y a pas de coupure à l'école finalement. Cependant, l'école est dans l'obligation de ne pas dépenser davantage que l'an dernier car le CSSDM pourrait avoir de très grande pénalité à déboursier au ministère. La première consigne est l'engagement du personnel pour des libérations, des formations, etc. Certaines mesures n'existent plus, mais d'autres sont bonifiées donc le montant des enveloppes budgétaires est semblable.

Fonds 6 : Allocations supplémentaires

Autres activités comme le cross-country, l'achat de livres pour les classes ou la bibliothèque, etc.

Fonds 6 : Pour le paiement des concierges en congé qui est partagé entre le CSSDM et l'école.

12. DOSSIERS D'INFORMATION

12.1. Direction- déclaration d'intérêt

Madame Beaulieu effectue le suivi concernant la déclaration d'intérêt.

13. CORRESPONDANCE

13.1. Personnel enseignant

Julien remercie tous les parents ayant participé positivement et avec ponctualité aux rencontres de parents.

13.2. Service de garde

Myliène présente la prochaine journée pédagogique sur le thème des petits lutins. Pour ce qui est du service traiteur, il y a certaines problématiques : les plus jeunes aiment moins que les plus grands, il y a peu de choix et il n'y a pas de

13.3. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)

13.4. OPP

Sans objet

7. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

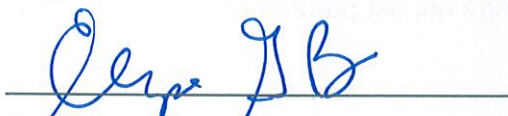
La prochaine réunion du CÉ aura lieu le 16 décembre, à 18h30.

8. VARIA

Sans objet

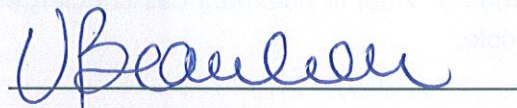
9. CLÔTURE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h38.



Élyse Gamache-Bélisle

Présidente



Véronique Beaulieu

Directrice